

Par courriel

Montréal, le 2 mai 2024

Objet : Demande d'accès concernant les adresses suivantes : 2309 à 2319, rue Des Ormeaux, Montréal N/Réf : 200864854

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 23 avril dernier, concernant les adresses suivantes : 2309 à 2319, rue Des Ormeaux, Montréal.

Vous trouverez en pièce jointe le document visé par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information
Bureau de Montréal / OK**

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca

 **Collaboration**

 **Expertise**

 **Rigueur**

 **Leadership**

 **Innovation**

Montréal, le 28 mai 2021

AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Monsieur Olivier Vo, président
12281872 Canada Inc.
9500, rue Meilleur suite 800
Montréal (Québec) H2N 2B7

N/Réf. : 7610-06-01-09145-10
402017184

Objet : Réhabilitation *in situ* par réduction biogéochimique des sols contaminés et, le cas échéant, de l'eau souterraine, en hydrocarbures aromatiques chlorés (HAC)

Monsieur,

À la suite de la demande d'autorisation du 15 février 2021, reçue le 23 février 2021 et complétée le 23 avril 2021, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet comportant l'activité décrite ci-dessous :

Réhabilitation *in situ* par réduction biogéochimique des sols contaminés, et, le cas échéant, de l'eau souterraine, en hydrocarbures aromatiques chlorés (HAC), sur le lot 1 710 310 du cadastre du Québec, au 2309-2319, rue Des Ormeaux, Montréal (Québec).

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Formulaire de demande d'autorisation adressé au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), daté du 19 février 2021, signé par M. Adem Djennaoui, de la firme Enutech et accompagné de ses annexes;
- Courriel daté du 23 avril 2021 de M. Adem Djennaoui (Enutech.) à la suite de la 1^{re} demande d'information supplémentaire du MELCC.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



LM/FY/nlb

Lionel Laramée
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de Montréal et de Laval

ANALYSÉ PAR: _____

RECOMMANDÉ PAR: GP

APPROUVÉ PAR: _____